

LE PEUPLE

de Roubaix - Tourcoing

ABONNEMENTS
 Nord et Départements limitrophes
 Autres Départements
 Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 22. TOURCOING
 Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
 A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
 A TOURCOING, 22, Rue Desurmont.
 A LILLE, 29, Rue de Fives.

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

SCRUTIN DU 17 JANVIER 1897

Candidats du Parti Ouvrier
A. LESAFFRE
 VILLEUR DE COTON
 Conseiller Prud'homme
BENJAMIN FRANÇ
 COMPTABLE

CANDIDATS DE LA FÉDÉRATION des Cercles réformistes
ALBERT DOUCHE
 Docteur-Médecin
ACHILLE LEBRUN
 Ouvrier d'Art, Secrétaire du Cercle Radical-Socialiste.

BULLETIN DU JOUR

La Constitution orléanaise

On a la mémoire courte, en France, et les partis politiques possèdent une surprenante facilité d'oubli pour les œuvres qui les gênent.

Quoi de plus étrange, en effet, que l'apologie de la Constitution actuelle, faite par les opportunistes, sous le prétexte qu'elle a été votée, à l'Assemblée de Versailles, par 354 républicains contre 333 monarchistes. Moins d'un quart de siècle suffit-il pour apprécier les circonstances, dont l'ensemble seul constitue l'histoire.

L'Assemblée a été dans un jour de malheur, comme avait dit avec naïveté un ministre du 24 mai, voulant rétablir le régime monarchique, et elle avait renversé, à cause de cela, M. Thiers.

Les républicains qui, par la bouche de Gambetta, avaient toujours préconisé l'existence d'une Chambre unique, firent tous les sacrifices pour obtenir la proclamation définitive de la République; et c'est ainsi que les hommes les plus ardents pour la cause démocratique, tels que Louis Blanc et E. Quinier, virent la suppression de la Constitution imposer par les échappés de l'Orléanisme.

Les vétérans de la République, ceux qui lui avaient jadis donné leur liberté, en étant dans les prisons pour elle; ceux qui avaient souffert l'effroi; ceux qui avaient risqué leur vie, sous-vent et jusque, au-dessous de leurs préférences, à la victoire du principe républicain, et la République sortit triomphante de ce faisceau d'abaissements.

Mais aucun républicain, à cette heure-là, n'admettait que la Constitution, copiée sur les institutions orléanaises, pût servir à la formation d'une majorité républicaine dans le Parlement; et voici cependant qu'on nous en sommes, vingt ans après la défaite irréparable de nos adversaires, la République lors de l'aventure du maréchal de Mac Mahon au Seize Mai 1877.

Tout le mécanisme de résistance inventé par les hommes du centre gauche, pour s'opposer à la pression du suffrage universel, a été démonté; et la République, de la vie politique par la volonté des électeurs, oppose à la loi des intérêts à la loi du nombre.

Que peuvent dire les opportunistes, quand on leur montre, comme dans le résumé de leur vie, tout ce qu'ils ont fait, et tout ce qu'ils ont fait de bien, que tout est admirable, que la Constitution permet les progrès et favorise les réformes.

C'est la politique de l'écrivain qui marche en reculant.

INFORMATIONS (Par Service Spécial)

INTERIEUR

LE SIÈGE LÉGISLATIF DE M. DOUMER

Paris, 11 janvier.
 Contrairement à ce qu'on avait pensé à l'origine, il ne sera pas nécessaire que M. Doumer sollicite un président de la Chambre une lettre de démission pour que la séance du siège de député qu'il occupait existe légalement.

Aux termes de la loi du 30 novembre 1875, en effet, aucun député ne peut être nommé ou promu à une fonction publique salariée sans perdre son mandat à partir du jour où il a accepté la fonction. M. Doumer ayant accepté le 23 décembre, d'être gouverneur général de l'Indo-Chine, son siège de député est devenu vacant ipso facto le même jour.

LES DERNIERS SÉNATEURS INAMOVIBLES

Paris, 11 janvier.
 La mort de M. Cordier, sénateur inamovible élu par l'Assemblée nationale, réduit à vingt sept le nombre des inamovibles siégeant au Luxembourg. Ce sont : MM. le duc d'Audoubert-Pasquier, Krantz, Darnon, colonel de Chadois, Pajot, Le Royer, Luro, Tribout, Hervé de Saisy, Gouin, Scheurer-Kestner, Béranger, Margala, Desormes, Cézot, général Billot, Wallon, élus par l'Assemblée nationale; et MM. Buffet, Chancelier, Lucien Bruns, Albert Grévy, Deschanel, Berthelot, de Vaisne-Lavergne, Berdois, Clamagran et de Marcère, élus par le Sénat.

Deux sièges sont actuellement vacants par suite des décès de M. Théry, mort le 31 décembre, et Cordier. Il reste en tout vingt-neuf

sièges d'inamovibles qui devront être répartis, par application de la loi du 9 décembre 1875, aux départements suivants.

Seine : 2 sièges : Ile-et-Villaine et Saône-et-Loire : 2; un siège à chacun des départements ci-après : Aube, Aude, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Isère, Lot-et-Garonne, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Lot, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nièvre, Nord, Sarthe, Haute-Savoie, Seine-Inférieure, Somme, Tarn et Var.

LES ACCUSATIONS CONTRE MÉLINE

Paris, 11 janvier.
 On lira plus loin, sous ce titre « Les Patrons de M. Méline », la reproduction d'un article de la *Levée* sur les décorations données aux cléricaux qui ont soutenu pour le journal la *Revue Française*.

D'après le *Radical*, ce n'est pas seulement aux cléricaux et aux réactionnaires du Nord que M. Méline a demandé des fonds pour son journal. Il y eut en la liste des souscripteurs de la *Revue Française* des conservateurs de toutes les régions, et nous pourrions citer entre autres, pour ne désigner que celui-là aujourd'hui, tel député bonapartiste d'un département voisin de Lyon, qui a soutenu par seize mille francs d'actions, alors que l'ouvrage était en vente, pour la forme, un unique billet de mille francs.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette belle opération financière, et de publier des détails précis empruntés à des actes publics d'une indiscutable authenticité.

Les droites, d'ailleurs, n'ont pas fait un marché de dupes. Les dettes contractées par M. Méline, directeur de la *Revue Française*, sont généralement payées par M. Méline, président du conseil, qui se montre d'autant plus large que ses libéralités ne lui coûtent rien.

Ce sont là des précédents Wilsonnesques sur lesquels un député devrait bien demander des explications à M. Méline.

INCENDIE AUX ABATTOIRS DE LA VILLETTE

Paris, 11 janvier.
 Un incendie considérable a éclaté aux abattoirs de la Villette, dans les greniers à fourrages. Après de longs efforts, les pompiers, sous la direction du colonel, ont réussi à maîtriser le feu. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

OUVRIERS ASPHYXIÉS DANS UN FOUR A CHAUX

Fontaine-Evèrque, 11 janvier.
 On vient de découvrir cinq ouvriers asphyxiés au fond d'un four à chaux tombé dans le feu. Les autres se sont portés à son secours et ont été victimes de leur dévouement.

ÉTRANGER

LE CONGRÈS DES MINEURS BELGES

Charleroi, 11 janvier.
 Un congrès national de délégués de mineurs de tous les bassins houillers de Belgique s'est réuni hier à Charleroi.

Tous les délégués ont déclaré que les demandes d'augmentation de salaires qu'ils ont formulées, ont été accueillies par une fin de non recevoir, à part quelques rares exceptions.

La séance de l'après-midi a eu lieu à Bruxelles. Le rapport dit qu'il résulte de l'impression recueillie dans les conversations avec les délégués des mineurs que la majorité du congrès semble être favorable à une grève générale des mineurs de Belgique.

GRANDES INONDATIONS EN ANGLETERRE

Londres, 11 janvier.
 Le *Daily Graphic* signale des inondations sur plusieurs points du Royaume Uni.

A Windsor, l'eau a envahi les maisons par suite de débordement de la rivière. Dans le district de No-Thampton, un millier d'acres de terrain, ainsi que de nombreuses maisons et fermes des environs de la ville sont sous l'eau.

LES OUVRIERS SANS TRAVAIL EN HOLLANDE

Amsterdam, 11 janvier.
 Le Conseil communal de cette ville a dû voter la somme de 10,000 florins (environ 20,000 francs), pour occuper les sans travail, tant leur nombre est grand.

LE CHOLÉRA À BORD DU « NUBIA »

Londres, 11 janvier.
 On mande de Portsmouth, « Un autre soldat est mort du choléra à bord du *Nubia* ».

Les journaux s'accordent à déclarer que grâce aux moyens dont on dispose actuellement, la propagation du choléra qui s'est déclaré à bord du *Nubia* n'est pas à craindre.

LA MORTE VIVANTE DE VARSOVIE

Varsovie, 11 janvier.
 Il y a une quinzaine de jours étaient célébrés, à Varsovie, les obsèques de la comtesse Hélène Potocka, qui venait de succomber subitement.

Quelques jours après, le bruit se répandit dans la ville que la comtesse s'était pas morte et qu'elle avait été inhumée tandis qu'elle se trouvait en état de catalepsie.

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Après de laborieuses et longues combinaisons, de multiples pourparlers et de nombreuses démarches, nos adversaires capitalistes, — réactionnaires opportunistes ou réactionnaires cléricaux, — se sont enfin décidés à sortir leurs candidats aux élections municipales complémentaires du 17 janvier.

Dimanche matin, la *Dépêche*, l'*Echo* et la *Vraie France* représentaient leurs lecteurs, en termes à peu près identiques, MM. Duhamel et Lauronge, blackboullés du 10 mai dernier.

Enfin, hier, le *Progrès du Nord*, qui s'est résigné à faire bande à part — pour une fois, suis-tu! — affichait MM. F. Grametie, ouvrier confectionneur, (encore un blackboullé, mais du mai, celui-là), ancien complice des Gery-Legrands et des Gavelles dans le conseil défunt de M. L. Raoul, avocat, vice-président du cercle l'Avant.

Au moment où nous écrivions, la *Croix* et le *Peuple*, organes des démocrates chrétiens, ne sont pas encore entrés en lice, mais on dit que, las d'être roulés par leurs anciens alliés de droite, du centre et de gauche, ils iront cette fois à la bataille, pour leur propre compte.

Ce serait au moins digne et courageux, mais leur appoint de voix étant insignifiant dans les élections lilloises, la tentative qu'on leur prête l'intention de faire n'aura guère qu'un succès de curiosité.

En résumé, la situation électorale se présente donc ainsi :
 1. La liste du Parti Ouvrier, avec les citoyens Lesaffre, invalidé parce que pauvre et père de huit enfants, et Benjamin Franç.

2. La liste radicale-socialiste de la *Fédération des Cercles réformistes*, médecine, et Achille Lebrun, ouvrier d'art.

3. La liste du *Progrès du Nord*, que l'on peut appeler « la liste des défectifs ».

4. La liste de la *Dépêche*, de l'*Echo* et de la *Vraie France*.

Nous avons expliqué, ces jours derniers, les causes de cette agitation électorale nouvelle. Après le Conseil de Préfecture, le Conseil d'Etat, reprenant à son compte, sous le couvert d'une législation inique, le « Silence aux Pauvres » de Lamartine, a invalidé deux de nos élus du mois de Mai dernier.

L'un d'eux — Lesaffre — remplissant maintenant les conditions d'éligibilité, est à nouveau notre candidat. Sa réélection n'est pas douteuse. Conseiller prud'homme, depuis des années déjà, il jouit de la considération générale, même dans le monde bourgeois. Qui donc oserait, en effet, applaudir à la décision qui a enlevé à cet homme le mandat que le Suffrage Universel lui avait confié, en dehors de quelques ploutocrates égoïstes de l'*Echo du Nord* aux yeux de qui nul n'a le droit de siéger dans une assemblée élé-tive si la Fortune ne l'a comblé deses faveurs?

Notre deuxième candidat, le citoyen Benjamin Franç n'est pas moins recommandable que Lesaffre. Intelligent, instruit, jeune, actif, dévoué à la cause du peuple, il s'associera à toutes les œuvres de réforme que le Conseil municipal se propose de réaliser, après celles qui sont déjà accomplies ou en voie d'exécution.

Quant à nos amis les radicaux-socialistes qui présentent MM. Douche et Lebrun, est-il besoin de dire que leur action est parallèle à la nôtre et qu'en janvier comme en Mai, comme en Juin, comme en Juillet derniers, comme dans les récentes élections sénatoriales, ils marcheront avec nous, la main dans la main, contre la coalition opportuniste et cléricale — s'il y a lieu à un second tour de scrutin.

Cette alliance, cette union sont logiques. C'est à la fois, un mariage d'amour et de raison. Nous aimons également la République, mais nous la voulons de fait et nous avons une même défiance à l'endroit des néo-républicains, hier encore royalistes et cléricaux intrinsèques, à qui se joignent, dans une commune haine du peuple et du progrès, tous les débris des anciens partis bourgeois, avant tout partisans de la conservation des privilèges de leur classe.

D'autre part, notre programme municipal est le même :
 — Rétablissement de l'ordre dans les finances follement gaspillées par une administration incapable et trop longtemps souveraine-maitresse au service communautaire et leur extension au bénéfice des contribuables; embellissement de la ville; application des ressources budgétaires disponibles à la création ou au développement des œuvres de solidarité sociale, etc...

C'est ce programme que les élus du mois de mai se sont appliqués à réaliser dans la mesure du temps et l'état des finances le leur ont permis. C'est ce programme que les électeurs de Lille, intéressés à la réfection du pavage, au nettoiement et à l'éclairage des rues, à l'établissement d'un service gratuit de vidanges, à l'extension des cantines scolaires, des cuisines populaires, des chauffoirs publics, etc..., acclameront dimanche prochain, en votant pour les candidats socialistes et républicains.

clients vulgaires, qui ne troublent même pas à la surface la politique qui ne se font qu'un profit de quelques habiles ayant derrière eux une clientèle affaiblie. C'est, une fois de plus ce spectacle qui va s'offrir — et il n'est pas mauvais qu'une fois de plus aussi éclatent l'impéritie, l'impudence, la cupidité de la bourgeoisie capitaliste. Ainsi, par elle-même, sinon par elle seule, s'accroît chaque jour son discrédit et s'augmentent ses fautes. Attendons la fin du travail de décomposition.

L'INSTRUCTION CRIMINELLE

Sigismond Laeox poss, dans le *Radical*, la question suivante :

« Est-ce que la Chambre ne va pas bientôt abolir l'instruction secrète, avec ses sottises, ses omissions? Est-ce qu'elle ne va pas limiter, par des garanties sérieuses données aux accusés le pouvoir arbitraire des magistrats instructeurs? »

Notre confrère y répond ainsi :

Eh! bien, non! Ne nous faisons pas d'illusions. Ni cette Chambre, ni la prochaine, ni les suivantes ne nous ont à bien une réforme d'ensemble comme celle du code d'instruction criminelle, et cela par l'excellente raison que la méthode de travail qu'elles ont la sottise de s'imposer les rend parfaitement incapables de tout effort suivi.

Si suppose la Chambre remplie des meilleures intentions, prenant un beau jour les plus belles résolutions; je la suppose encore composée d'hommes intelli-gents et compétents. Et je dis tout de même que cette Chambre idéale échouera nécessairement dans toute œuvre législative de longue haleine, sans qu'il y ait de la faute de ses membres, si d'ailleurs ils s'obstinent à délibérer dans les conditions actuelles.

Outre ses inconvénients politiques, la division du pouvoir législatif en deux branches a pour résultat nécessaire de multiplier, dans chacune des deux assemblées, et particulièrement dans la Chambre des députés, la responsabilité. Ou bien l'un vote une formule peu satisfaisante, en se disant que le Sénat arrangera cela; ou bien on adopte même des dispositions qu'on sait être inapplicables, en réservant de dire, si l'on n'aboutit pas : « C'est la faute du Sénat. »

Conclusion : nous aurons le code nouveau d'instruction criminelle... à plus tard.

MOT DE LA FIN

De l'*Événement* :
 Un juif en rencontre un autre courant très vite dans la rue :

— Est-ce que vous avez quelque nouvelle importante ?
 — Non!
 — Ou courrez-vous ?
 — Chez le pharmacien !
 — Pour vous ?
 — Oh! non, heureusement, c'est pour ma femme.

Cà & Là

CHINOISERIES ADMINISTRATIVES

L'histoire est à la fois très simple — et bien compliquée, ce qui ne l'empêche pas d'être fort drôle, au contraire. Oyez!

... est justiciable de la prescription de l'Y... Il a, comme tout bon citoyen français, sa part de contributions à déboursar. Citoyen honnête, il ne se refuse pas à remplir cette obligation, d'autant qu'il a reçu de son percepteur un avis à fin de paiement.

Etant en tournée voyageuse, il se rend au bureau de la poste, alligne sur le rond de cuivre la somme réclamée, reçoit en échange un mandat-poste dont il insère une partie dans une lettre et garde le talon, ainsi qu'il convient. Puis il dépose ladite lettre dans la boîte.

Le voilà bien tranquille, pas vrai ? Attendez un peu. A quel moment de la note contribuable apprend que les poursuites ont continué à boulets rouges. Tu rellement il proteste. Il a envoyé l'argent ! Oui, mais le percepteur ne l'a pas reçu. Le mandat n'est pas parvenu !... En vain, il montre le talon qui est une preuve absolue. Ça ne regarde pas le fiscard. Qu'on le paie voilà tout.

L'autre réclame à la poste. La poste, correct, lui répond :

— Bonne note est prise de votre réclamation. Si dans trois mois le mandat n'est pas retrouvé, nous vous le rembourserons.

Muni de cette lettre, X... va retrouver son percepteur.

— Je vous paierai dans trois mois, voyez ceci.

— Ça ne me regarde pas. Je vais vous faire vendre...
 — Comment cela ? Raisonnablement. Vous appartenez à l'Etat, ministère des finances. C'est l'Etat qui m'a perdu mon mandat, comportant l'impôt que je dois à l'Etat. Donc l'Etat ne peut pas me poursuivre pour ce que m'a perdu l'Etat. L'Etat me prend un délai de trois mois, que l'Etat attende trois mois.

« Avez-vous jamais raisonné avec un chien, avec un bec de gaz, avec un robinet de bain ? Eh bien, vous aurez autant de succès à discuter avec l'Etat. Il vous fait payer les frais que vous a faits l'Etat-Percepteur parce que l'Etat-Poste a mal fait son service. »

Et ne cherchez pas à comprendre, vous deviendriez égaré!

CHRONIQUE ELECTORALE

Elections Municipales COMPLÉMENTAIRES

FÉDÉRATION des Cercles Radicaux-Socialistes

Le Comité de la Fédération des Cercles républicains-réformistes adresse aux électeurs l'appel suivant, qu'il nous prie de bien vouloir reproduire :

Citoyens,
 Le parti Radical-Socialiste lillois a affirmé hautement aux élections municipales de 1895, sa volonté de rompre avec ceux qui, champions aveugles du passé, prétendaient mettre les socialistes hors de la République. Si au premier tour de scrutin 6,500 électeurs républicains sur 30,000 votants se sont encore prononcés dans ce sens rétrograde, au second tour il ne s'en est trouvé que 3,000 qui ont eu le triste courage de mêler leurs voix avec celles des réactionnaires avérés.

L'appel du parti radical a été entendu par vous en Mai 1895. De par votre volonté ses représentants sont arrivés à l'Hôtel de Ville en tête de liste, il en sera de même aujourd'hui.

Fils de la Révolution, les radicaux veulent faire passer dans la pratique les trois mots symboles inscrits au frontispice de nos monuments publics et en tête de nos lois :

Liberté, Egalité, Fraternité
 Respectueux de la liberté et de la propriété individuelle, mais adversaires déclarés de tous les privilèges et de tous les monopoles profitant aux particuliers ou aux sociétés financières qui font la hausse et la baisse des cours au gré de leurs appétits ploutocratiques; ennemis de tous les accapareurs qui exploitent et ruinent le producteur, le négociant et le consommateur, ils veulent :

— La suprême indiscutée du suffrage universel, c'est-à-dire la suprématie de la Chambre des députés en matière politique et budgétaire.

— Le monopole de l'enseignement public par l'Etat et l'émancipation de l'enseignement par le corps enseignant; et particulièrement ainsi que la grande propriété capitaliste, diminuant les impôts payés par les petits revenus du travail et les impôts de consommation.

— Depuis huit mois que les radicaux ont été élus, ils ont, avec les concours des élus du Parti ouvrier :

— Assaini le Palais des Beaux-Arts où pourrissent nos richesses artistiques, et les écoles communales où les enfants des ouvriers trouvent un repas sain et réconfortant.

— Décidé la création d'une Ecole professionnelle pour mettre dans le main de l'ouvrier un outil de travail destiné à lui faire honnêtement gagner sa vie.

— Amélioré la situation matérielle et sanitaire des saies de nuit et des chauffoirs publics;

— Agrandi et mieux doté les cuisines populaires;

— Organisé la surveillance de l'hygiène publique par la création d'un office sanitaire;

— Préparé l'organisation des vidanges gratuites exécutées par les soins de la Municipalité et la réorganisation du service de la voirie;

— Dénoncé les conventions avec la Compagnie du gaz de façon à mieux éclairer la voie publique et à faire l'éclairage des particuliers à meilleur marché;

— Proposé à la réfection de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire dans la ville Lille et l'agrandissement de l'Abattoir;

— Inséré au budget près de 500,000 francs pour les œuvres de solidarité sociale et 25,000 francs pour les bourses du lycée Fairhair;

— Fait justice des dépassements de crédit de l'ancienne municipalité qui ont grevé nos finances d'un déficit de deux millions.

Electeurs Lillois,

Les radicaux vous ont donné les preuves que s'ils n'ont peur d'aucune réforme destinée à assurer un meilleur sort à l'humanité ils sont des hommes de gouvernement. En même temps que des hommes d'action. Vous voterez pour leurs candidats :

MM. DOUCHE, docteur-médecin; LEBRUN, sculpteur.

au cri de :
 « Vive la réaction ! Vive la République démocratique et sociale ! »

Le Comité de la Fédération des Cercles républicains-réformistes.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Rue du Marché-aux-Bêtes
 La salle Brûlé-Maison était archi-comble hier soir. Plus de 400 citoyens s'y pressaient.

Le citoyen Florimond Fray est acclamé président et les citoyens Oray et Vasseur assesseurs. Mais le citoyen Vasseur déclare ne pouvoir prendre sa place au bureau, parce qu'il ne pourra rester jusqu'à la fin de la réunion.

Le citoyen Bailleul est alors désigné comme assesseur.

Le citoyen Delcaelle, qui devait prendre la parole dans cette réunion, n'a pu s'y rendre. Le sympathique et actif adjoint aux Finances de la Ville de Lille était resté à Amiens; il a envoyé au bureau un télégramme manifestant tout son regret de ne pouvoir se trouver à cette séance.

Le citoyen Franç, candidat, prend le pre-